

Image not found or type unknown



Vol-usage de paiement nominative - recel

Par **sanz**, le **27/08/2015** à **20:44**

bonjours mon père a reçu une convocation pour un sujet de vol usage de paiement nominative et recel je ne comprend pas déjà c'est du 01/03/11 alors que nous somme en 2015 ensuite que veut dire usage depaiement nominative et quel son les preuve qu'il peuvent avoir tandis que mon père ne sais ni lire ni ecrire quelle sont les risques et quelle sont les solutions ?